

## LA LETTRE D'INFORMATION 2020

<b>Mot de la Présidente</b> .....	2
<b>I. VIE DE L'ASSOCIATION</b> .....	2
A/ Assemblée générale du 17 octobre 2019 à Lyon .....	2
B/ Relations institutionnelles .....	3
C/ Renouvellement du Conseil d'administration en octobre 2020 .....	5
<b>II. COLLOQUES ET JOURNÉES D'ÉTUDES</b> .....	5
A/ Colloque national 2019 à Lyon .....	5
B/ Colloque national 2020 à Rennes .....	5
C/ Colloque national 2021 .....	6
D/ Colloques et journées d'études parrainés par la SFDE .....	6
D/ Manifestations scientifiques 2020 .....	7
<b>III. LES PRIX</b> .....	8
A/ Prix du meilleur mémoire .....	8
1. Édition 2019 du Prix du meilleur mémoire de Master 2 en droit de l'environnement .....	8
2. Édition 2020 du Prix du meilleur mémoire de Master 2 en droit de l'environnement .....	9
B. Prix de thèse SFDE 2019 .....	9
<b>IV. REVUE JURIDIQUE DE L'ENVIRONNEMENT</b> .....	10
A/ en 2019.....	10
B/ en 2020.....	11
<b>V. COMMUNICATION</b> .....	12
A/ Site internet .....	12
B/ LinkedIn.....	12
C / Twitter.....	13
C/ Les Tribunes SFDE.....	13
<b>VI. ACTIVITÉS DES SECTIONS RÉGIONALES</b> .....	13
A/ SFDE Aquitaine .....	13
B/ SFDE Caraïbes .....	15
C/ SFDE Est.....	15
D/ SFDE Grand ouest .....	16
E/ SFDE Ile-de-France .....	16
F/ SFDE Midi-Pyrénées .....	17
G/ SFDE Rhône-Alpes .....	17
<b>VII. APPEL À COTISATION 2020</b> .....	18

### SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

#### Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr) - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

## Mot de la Présidente

Chers adhérents,

L'année 2020 sera particulièrement riche en événements d'importance pour les juristes de l'environnement comme l'accueil du congrès mondial de l'UICN à Marseille. Nous préparons également notre colloque annuel qui se tiendra à Rennes avec l'organisation en amont de doctoriales en droit de l'environnement.

Sous l'angle du développement de notre association, si nous ne pouvons que nous féliciter de la situation financière excédentaire pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, l'accroissement des abonnements à la RJE reste une préoccupation majeure. Il faut maintenir nos efforts collectifs pour assurer sa large diffusion.

D'autres événements hélas sont sources de préoccupations. Cette nouvelle année s'ouvre dans un contexte tendu dans nos universités avec des enseignants-chercheurs et chercheurs fortement inquiets de la précarisation de leur statut et de leurs conditions de travail. La SFDE a basé son action sur l'innovation juridique et sur la diffusion des connaissances pour donner toute sa place au droit de l'environnement dans notre société. Nous serons donc particulièrement vigilants aux propositions concernant la qualité de la recherche et de l'enseignement supérieur sur le plan national, particulièrement dans le cadre du futur projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche.

Enfin, nous abordons notre dernière année de mandat. Voici donc 7 ans que j'ai le privilège de présider notre association soutenue par un bureau très engagé et attentif à assurer un fonctionnement collégial respectueux des valeurs de la SFDE. J'ai reçu un soutien constant de l'équipe dans laquelle j'inclus bien sûr la direction de la RJE Éric Naim-Gesbert et Jessica Makowiak et l'investissement remarquable de notre salariée Laurence Renard. Le rôle des sections régionales est également précieux. Enfin, j'ai au quotidien des démonstrations de votre attachement à la SFDE et c'est cet engagement collectif qui m'a rendu la tâche motivante et agréable. J'adresse à tous les membres de notre belle association mes plus chaleureux remerciements.

Agnès Michelot

## I. VIE DE L'ASSOCIATION

### A/ Assemblée générale du 17 octobre 2019 à Lyon

L'Assemblée générale annuelle des membres s'est déroulée dans les locaux de la Maison Internationale des Langues et des Cultures à Lyon, à l'occasion du colloque national annuel, « Bien-être et normes environnementales », elle a réuni 24 personnes.

#### **SFDE**

Association agréée de protection de l'environnement

#### **Adresse postale :**

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

**Adresse physique :** Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

**Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel :** [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr) - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

**SIRET :** 308 949 809 000 21

## B/ Relations institutionnelles

### ► Réseau des APN

Le réseau Associations françaises de protection de la nature auquel participe la SFDE, regroupe 14 associations. C'est un réseau orienté vers la biodiversité qui a été mis en place il y a environ trois ans, une réunion a lieu tous les 2-3 mois à Paris et y sont préparés notamment les entretiens avec le MTES et les autres ministères ; un point est fait sur l'activité de chaque association.

La participation de la SFDE à ce réseau permet de se positionner sur certains sujets qu'on souhaite soutenir.

► **CESE** : Le mandat d'A. Michelot auprès du CESE s'est achevé le 30 mars dernier.

► **AFB/OFB** : Par l'intermédiaire de Gilles Martin, la SFDE a été saisie par l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (OCLAESP) pour mener une étude sur la mise en danger de l'environnement que Véronique Jaworski a acceptée de rédiger. L'OCLAESP a trouvé un financement auprès de l'AFB/OFB. Ce financement rémunérera les droits d'auteur qui seront versés à Véronique Jaworski ainsi qu'un atelier de restitution qui aura lieu en mars 2020. L'étude définitive sera rendue à l'issue de cet atelier de restitution et d'échange.

► **Comité Régional de la Biodiversité du Grand Est** : En février, la SFDE a été sollicitée pour participer au Comité Régional de la Biodiversité du Grand Est ; MP Camproux a accepté d'y représenter la SFDE (mandat 5 ans).

► **Grand débat national** : La SFDE a participé le 11 mars au Grand débat national avec les autres associations à la mairie du 15<sup>ème</sup>, mais nous n'avons pas rendu de contribution écrite faute de temps.

► **Mission Expertise** : En juin, la SFDE a été contactée par le Professeur Truchet de l'Université Panthéon Assas, auquel la Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, en liaison avec la Ministre des Solidarités et de la Santé, a confié une mission de réflexion sur l'expertise en santé, environnement et alimentation car il recherche des spécialistes en vue de les auditionner. Éric Naim-Gesbert, Gilles Martin et Michel Prieur ont envoyé des contributions écrites. Agnès Michelot et de Gérard Monédiaire ont représenté la SFDE lors de l'audition du 16 octobre dernier à Paris.

### ► Congrès Mondial de l'IUCN à Marseille en juin 2020 :

1/En avril dernier, Michel Prieur a sollicité la SFDE pour soutenir trois projets de motions présentés par le CIDCE pour le Congrès Mondial de l'IUCN à Marseille en juin 2020 :

- Prévenir et gérer les conflits d'intérêts susceptibles d'affecter l'indépendance des experts dans le domaine de la protection des sols, de la flore, de la faune et des insectes pollinisateurs
- Mesurer l'effectivité du droit de l'environnement grâce à des indicateurs juridiques
- Pour la protection des îles inhabitées

La SFDE est également associée aux Side event proposés par le CIDCE pour le Forum 2020 du Congrès mondial de la nature de l'IUCN sur les thèmes des deux motions qui ont été acceptées par le groupe de travail sur les motions de l'IUCN : indicateurs juridiques et indépendance des experts.

### SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

#### Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr) - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

2/En juillet, le comité français de l'UICN a sollicité les membres de l'UICN pour soutenir des motions présentées au Congrès mondial de la nature de l'UICN 2020. La SFDE a décidé d'être sponsor pour les motions suivantes :

- Pour une convention universelle sur les études d'impact environnemental
- Hisser le trafic organisé d'espèces sauvages au rang de crime grave
- Agir pour la reconnaissance de l'Océan comme un bien commun de l'Humanité
- Renforcer la protection des mammifères marins par la coopération régionale
- Take greater account of natural cavities in nature protection policies
- Réduire l'impact de l'industrie minière sur la biodiversité.

La SFDE s'est positionnée comme sponsor principal pour la motion « Pour une convention universelle sur les études d'impact environnemental ». Cette position de sponsor principal implique notamment de suivre les débats en ligne sur cette proposition de motion.

Le groupe de travail sur les motions (GTM) de l'UICN a examiné en novembre toutes les motions présentées et a pris les décisions sur leur recevabilité : la motion « Pour une convention universelle sur les études d'impact environnemental » n'a pas été retenue par le GTM. La SFDE a exercé son droit de recours contre cette décision ; le Comité d'organisation du Congrès, en sa qualité d'instance d'appel, a confirmé le 10 décembre la non recevabilité de la motion.

► **G7** : le 2 juillet Agnès Michelot a participé au Dialogue citoyen préparatoire au G7 qui s'est tenu à Paris en préparation du G7 de Biarritz du 23-26 août. Dans ce cadre la SFDE a participé notamment à la table ronde sur l'environnement intitulée « Lutter contre les inégalités par la protection de la biodiversité et du climat ».

► **Proposition de loi sur l'hyperfréquentation des sites naturels** : Simon Jolivet avait rédigé en 2018 une étude relative à *L'étude de la jurisprudence relative aux articles L. 2215-1 et L. 2212-2 du CGCT et les conclusions qui peuvent en être tirées*, rédigée dans le cadre d'une convention de recherche avec le Parc national de Port Cros. Les principales conclusions de cette étude avaient été présentées le 19 octobre 2018 lors d'une matinée d'études au Sénat sur le thème de l'hyper fréquentation des sites patrimoniaux, organisée par M. Jérôme Bignon, sénateur de la Somme.

La proposition de loi sur l'hyperfréquentation des sites naturels a été adoptée en première lecture par le Sénat jeudi 21 novembre. L'option choisie est la moins ambitieuse parmi celles qui avaient été proposées par Simon Jolivet mais il s'agit malgré tout d'une avancée.

Le gouvernement a rendu un avis favorable sur le texte, ce qui permet d'être raisonnablement optimiste quant à son adoption à l'Assemblée nationale.

► **COP 25 à Madrid** : La SFDE a parrainé les deux Side event universitaires organisés par le GDR 2032 CNRS Climatex dans le cadre de la COP 25 des Nations unies sur le changement climatique à Madrid (10 décembre : « Litigios climaticos y Justicia : luces y sombras » [Litiges climatiques et Justice : ombres et lumières] ; 11 décembre : « Justice et équité climatique. Aspects pluriels dans les perspectives de l'Accord de Paris »). Agnès Michelot y est intervenue.

## SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

### Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr) - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

► **Université de Strasbourg** : La SFDE occupe un bureau à Strasbourg au sein de l'Université de Strasbourg depuis sa création en 1974. Une nouvelle convention d'occupation précaire pour le bureau occupé par Laurence Renard a été conclue début 2019.

## C/ Renouvellement du Conseil d'administration en octobre 2020

Le mandat des membres du Conseil d'administration prendra fin cette année. Le CA sera donc renouvelé lors de l'Assemblée générale annuelle qui se tiendra à Rennes le 15 octobre prochain.

Nous invitons dès à présent les adhérents qui souhaiteraient participer activement à la vie de la SFDE à faire acte de candidature en adressant **jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2020** une lettre de candidature au Secrétariat ([laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr)), qui en sera dépositaire.

La liste des candidats sera alors établie par le Bureau et diffusée avec la convocation à l'Assemblée générale. Une procédure de vote par correspondance sera mise en place pour les adhérents ne pouvant pas se déplacer sur le lieu de l'Assemblée générale.

## II. COLLOQUES ET JOURNÉES D'ÉTUDES

### A/ Colloque national 2019 à Lyon

Le colloque national 2019 de la SFDE, « **Bien-être et normes environnementales** », a réuni plus de cent participants les 17 et 18 octobre 2019 à Lyon.

Il a été l'occasion de la remise aux lauréats des trois Prix de thèse SFDE 2019 par les parrains de ce Prix, Michel Prieur et Jean Untermaier.

### B/ Colloque national 2020 à Rennes

S'agissant de l'appel à candidatures pour l'organisation du colloque annuel 2020, le CA a retenu la proposition présentée par l'IODE UMR CNRS 6262 : « Urgence(s) écologique(s) : quelle(s) urgence(s) pour le droit ? ».

Le colloque se tiendra à Rennes du 14 au 16 octobre 2020 ; un appel à communications a été lancé et est en ligne sur le site de la SFDE. La seconde édition des doctoriales de la SFDE se déroulera le mercredi 14 octobre (matin) à Rennes à cette occasion.

#### SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

#### Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr) - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

## C/ Colloque national 2021

Pour le choix du colloque annuel 2021, la procédure d'appel à propositions sera renouvelée, le calendrier sera le suivant :

- Lancement de l'appel à propositions avant l'été 2020
- Date limite du 1<sup>er</sup> octobre 2020 pour le dépôt des propositions
- Une réunion du Conseil d'administration extraordinaire se prononcera courant octobre 2020 sur le choix du colloque

Depuis l'an dernier, trois éléments sont à prendre en compte pour candidater pour le colloque annuel de la SFDE :

- 1) nécessité d'un appel à propositions d'interventions en vue de l'organisation du colloque national
- 2) un comité scientifique diversifié composé d'au moins 2 membres de la SFDE
- 3) publication des actes du colloque dans le numéro spécial de la RJE à suivre

## D/ Colloques et journées d'études parrainés par la SFDE

11 manifestations ont été parrainées en 2019 :

- 14 février : « **Les Procès climatiques en France L'Affaire du siècle, Grande-Synthe, Total...** », Journée d'études organisée par l'Université Paris 1 dans le cadre du Séminaire Mobilisation du Droit, société civile et Environnement, du Projet Les Dynamiques du contentieux climatique et du GDR-CNRS ClimaLex.

- 4 avril : **Les Pactes mondiaux et l'environnement. Les initiatives de la société civile**, Conférence débat organisée par Catherine Le Bris et Marta Torre-Schaub, à Paris.

- 29 avril : « **La démocratie environnementale, nouvelle expérimentation démocratique ?** », Colloque organisé par le Centre de Recherche des Études Juridiques de l'université de la Rochelle

- 25, 26 et 27 septembre : Colloque international « **La protection juridique des forêts : perspectives nationales et internationales** » organisé par la Faculté Jean Monnet de l'Université Paris-sud, AgroParisTech, l'Office national des forêts et la section Île-de-France de la Société française pour le Droit de l'environnement à Paris et à Nancy.

- 26 septembre : Rencontre inter-associations SFDE/CEDECE « **L'intégration nationale du Droit européen de l'environnement au XXI<sup>ème</sup> siècle** », La Rochelle Université.

- 21 et 22 novembre : Colloque « **Atteintes à l'environnement et santé : approches juridiques et enjeux transdisciplinaires** », organisé par la Faculté de droit de l'Université de Tours. Les actes de ce colloque seront publiés dans le numéro spécial 2020 de la RJE.

- 5 et 6 décembre : À l'occasion des 60 ans du Traité sur l'Antarctique, l'Université Grenoble Alpes organise un colloque sur « **Les apports du Système du Traité de l'Antarctique au droit international** » (report en 2020 du colloque qui n'a pu se tenir en raison des grèves)

6

### SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

#### Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr) - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

- 10 décembre : « **Litigios climaticos y Justicia : luces y sombras** », Side Event Universitaire organisé par le GDR 2032 CNRS ClimaLex dans le cadre de la COP 25 des Nations Unies sur le Changement Climatique à Madrid.

- 11 décembre : « **Justice et équité climatique – Aspects pluriels dans les perspectives de l'Accord de Paris** », Side Event Universitaire organisé par le GDR 2032 CNRS ClimaLex dans le cadre de la COP 25 des Nations Unies sur le Changement Climatique à Madrid.

- 11 et 12 décembre : Colloque de l'association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (AHPNE) « **De la réserve intégrale à la nature ordinaire. Les figures changeantes de la protection de la nature du XIXe au XXIe siècle** », dans les locaux du ministère de la Transition écologique et solidaire à La Défense. En raison de grèves dans les transports, la tenue de ce colloque a été reportée aux 24 et 25 mars 2020.

- 12 et 13 décembre : Colloque « **Stress climatique : La nature au secours des milieux aquatiques** », à Nancy (colloque reporté en 2020 en raison des grèves)

## D/ Manifestations scientifiques 2020

- L'année 2020 s'annonce particulièrement riche en événements internationaux et nous souhaiterions que la SFDE puisse être représentée au mieux lors de ces manifestations.

Dans l'ordre chronologique :

1) Le CNRS souhaite établir sa feuille de route stratégique pour contribuer à la **Décennie des Sciences Océaniques pour le Développement Durable** lancée par les Nations Unies. Sa Task Force Océan organise du 27 au 29 janvier prochain une rencontre autour de 4 enjeux : L'océan à l'ère du numérique, Cultures, patrimoine et ressources, adaptation du vivant et des sociétés aux changements de l'océan, l'océan un laboratoire de recherche pour toutes disciplines. L'inscription se fait en ligne à l'adresse suivante : <https://ocean-cnrs.sciencesconf.org>

2) Le **2e Congrès mondial du droit de l'environnement (WCEL IUCN)** se tiendra à Rio de Janeiro du 23 au 27 mars avec l'organisation d'un Moot Court : <https://www.iucn.org/news/world-commission-environmental-law/201904/wcel-announces-2nd-world-environmental-law-congress>

3) La **Conférence des Nations unies sur les Océans** qui se tiendra à Lisbonne du 2 au 6 juin : <https://www.un.org/fr/conferences/ocean2020>

4) Le **Congrès mondial de la nature de l'IUCN** se tiendra du 11 au 19 juin : <https://www.iucncongress2020.org/fr>

5) Le prochain **colloque de l'Académie de droit de l'environnement de l'IUCN** se déroulera à Groningen du 6 au 10 juillet, la thématique retenue est "The future of Environmental Law : ambition & reality" : <https://www.rug.nl/rechten/congressen/archief/2020/iucnael-2020/>

### SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

#### Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr) - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

- Premières manifestations parrainées en 2020 :

▶ 3 mars : une conférence-débat « **Que peut le juge sur le climat ?** » organisée par Olivier Renaudie et Marta Torre-Schaub, et co-organisée par le Master contentieux public de l'Université Paris 1 et le GDR ClimaLex, à Paris

▶ 12-13 mars : Colloque « **Stress climatique : La nature au secours des milieux aquatiques** », à Nancy

▶ 24 et 25 mars : Colloque de l'association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (AHPNE) « **De la réserve intégrale à la nature ordinaire. Les figures changeantes de la protection de la nature du XIXe au XXIe siècle** », qui se tiendra à l'Auditorium des Archives Nationales, 9 rue Guynemer 93383 Pierrefitte-sur-Seine (Métro : ligne 13, station Saint-Denis-Université).

▶ 5-6 mai : Colloque « **La fabrique d'un 'droit climatique' pour construire un monde à 1,5 °C ?** », Sciences Po Toulouse

▶ Le colloque sur « **Les apports du Système du Traité de l'Antarctique au droit international** » organisé par l'Université Grenoble Alpes initialement prévu en décembre dernier, est reporté en 2020 et fera l'objet de 3 sessions successives dans 3 villes différentes entre mai et décembre (La Rochelle, Brest, Grenoble (dates à préciser).

- La SFDE a été saisie l'année dernière par l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (OCLAESP) pour mener une étude sur la mise en danger de l'environnement que Véronique Jaworski a acceptée de rédiger.

Une demi-journée sera organisée dans ce cadre à l'Université de Strasbourg en septembre 2020 : le principal intervenant sera l'auteur de l'étude qui exposera son travail et ses conclusions. En vue d'un échange et d'un débat constructif, deux personnes de l'OCLAESP seront invitées à y participer. L'atelier sera ouvert aux étudiants du Master Droit de l'environnement (M1 + M2) ainsi qu'à tous les membres de la SFDE.

### III. LES PRIX

#### A/ Prix du meilleur mémoire

##### 1. Édition 2019 du Prix du meilleur mémoire de Master 2 en droit de l'environnement

La première édition du **Prix du Meilleur mémoire de Master 2** a été lancée en 2015 et ce Prix est réédité chaque année.

Pour l'édition 2019 du Prix du meilleur mémoire de M2 de la SFDE, nous avons reçu et évalué 21 mémoires (11 pour l'édition précédente), 32 rapporteurs ont été mobilisés.

#### SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

#### Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr) - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21



Le jury a décidé de décerner un Premier prix *ex aequo* et un Prix spécial. Ce dernier est destiné à récompenser un travail de qualité particulièrement innovant et donc avec une véritable prise de risque scientifique.

**Premiers prix *ex aequo* :**

- Valentine DELCROIX, *La fiabilité et l'autorité des avis scientifiques dans le domaine des substances risquées pour l'environnement et la santé à l'épreuve de la jurisprudence de la CJUE*, sous la direction d'Estelle Brosset, Aix-Marseille Université

- Djilali TAÏAR, *Une approche environnementale de la jurisprudence arbitrale du CIRDI : Le droit de l'environnement à l'épreuve du droit international des investissements*, sous la direction de Séverine Nadaud, Université de Limoges

**Prix spécial :**

Samuel HURET, *La réglementation internationale de la géo-ingénierie*, sous la direction de Jochen Sohnle, Université de Lorraine

Ces trois mémoires seront mis en ligne sur le site de la SFDE.

## **2. Édition 2020 du Prix du meilleur mémoire de Master 2 en droit de l'environnement**

Une nouvelle édition du **prix du Meilleur mémoire de Master 2** sera lancée en 2020.

Pour l'édition 2020, les mémoires devront avoir été soutenus durant l'année universitaire 2019-2020. Les dossiers de candidature devront être envoyés avant la date limite du 3 novembre 2020.

Toutes les informations seront mises en ligne en temps utile sur notre site internet ; le calendrier et le règlement seront diffusés par courriel avant l'été.

## **B. Prix de thèse SFDE 2019**

La Société Française pour le Droit de l'Environnement attribue tous les deux ans un Prix de thèse (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> prix et, si le jury l'estime opportun, un prix spécial). Ces prix sont destinés à récompenser les thèses en langue française qui contribuent à l'amélioration des connaissances en droit de l'environnement.

Pour l'édition 2019 du Prix de thèse SFDE, nous avons reçu et évalué 20 thèses pour la plupart d'un très bon niveau scientifique. 31 rapporteurs ont été mobilisés pour soutenir cette édition qui a reçu un niveau exceptionnel de participation, signe de la vitalité de notre discipline.

### **SFDE**

Association agréée de protection de l'environnement

**Adresse postale :**

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

**Adresse physique :** Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

**Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel :** [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr) - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

**SIRET :** 308 949 809 000 21

La qualité des candidatures a conduit à attribuer en plus des deux premiers Prix, un Prix spécial du jury. Ce Prix spécial est destiné à récompenser l'audace, l'originalité ou/et la prise de risque scientifique pour un apport scientifique particulier au droit de l'environnement.

**1er prix :** Jennifer BARDY, *Le concept comptable de passif environnemental, miroir du risque environnemental de l'entreprise*, sous la direction de Gilles MARTIN, Université Côte d'Azur, 2018

**2ème prix :** Paul BAUMANN, *Le droit à un environnement sain en droit de la Convention européenne des droits de l'Homme*, sous la direction d'Éric MONDIELLI, Université de Nantes, 2018

**Prix spécial :** Julien VIEIRA, *Éco-citoyenneté et démocratie environnementale*, sous la direction de Christian GRELLOIS, Université de Bordeaux, 2017

Une cérémonie de remise aux lauréats des trois Prix de thèse SFDE 2019 par les parrains de ce Prix, Michel Prieur et Jean Untermaier, a eu lieu le 17 octobre 2019 à Lyon à l'occasion du colloque national 2019 de la SFDE, « Bien-être et normes environnementales ».

La prochaine édition du Prix de thèse aura lieu en 2021.

## IV. REVUE JURIDIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

### A/ en 2019

- Le numéro spécial 2019 de la *RJE* a été consacré à **50 ans de contentieux de l'environnement – L'apport du mouvement associatif**, actes du colloque organisé par le CRIDEAU à Limoges le 3 décembre 2018.
- Les dossiers spéciaux publiés en 2019 :
  - ▶ « Les aspects juridiques de l'érosion côtière », actes du colloque de Narbonne du 9 mars 2018 : RJE 1/2019
  - ▶ « L'Océan au-delà des juridictions nationales : la dernière frontière ? », actes du colloque organisé à La Rochelle, le 9 novembre 2018 : RJE 2/2019
  - ▶ « Éviter, réduire, compenser (ERC) : pour une gestion durable de la biodiversité », actes du colloque organisé à l'Université de Montpellier le 30 novembre 2018 : RJE 3/2019.
- ▶ Une **mise en perspective** : « La loi du 16 octobre 1919 relative à l'utilisation hydraulique, cent ans après » : RJE 3/2019
- **PERSEE** : Les numéros des années 1976 à 2015 de la *RJE* sont désormais en ligne sur le portail Persée. Vous pouvez les consulter à l'adresse suivante : <http://www.persee.fr/collection/rjenv>
- **Bilan du nombre d'abonnés**  
  
**2019** : 280 (dont 212 abonnés à la version papier ; 30 abonnements papier + on line ; 38 abonnements on line seul dont 21 membres de la SFDE)

### SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

#### Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr) - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

**2018** : 301 abonnés (dont 229 abonnements papier, 31 abonnements papier + on line et 41 abonnements online [dont 23 membres de la SFDE])

**2017** : 355 (dont 288 abonnements papier, 31 abonnements papier + on line, 36 abonnements on line seul dont 19 membres de la SFDE qui ont bénéficié du tarif préférentiel)

La tendance actuelle est toujours à la baisse des abonnements aux versions papier des revues mais un autre facteur joue également un rôle dans cette baisse : la revue est dorénavant sur Cairn. Les abonnés "individuels" qui ont accès à la revue *via* leur institution sur le portail de Cairn se désabonnent. C'est un constat pour toutes les revues présentes sur Cairn et, malheureusement, les recettes électroniques de Cairn ne compensent pas la perte des recettes traditionnelles (et ce, même si des économies sont faites en réduisant les tirages).

Le maintien des abonnements à la RJE est donc tout à fait essentiel et constitue une préoccupation constante pour la SFDE.

Depuis 2015 une **offre promotionnelle de 50 €** pour un abonnement en ligne à la RJE est proposée aux membres de la SFDE. L'opération est renouvelée chaque année. Toute personne intéressée par un abonnement en ligne 2020 au tarif de 50 € doit s'adresser au secrétariat de la SFDE.

## **B/ en 2020**

Sont prévus :

- un Mini dossier spécial, sur la **loi d'orientation des mobilités**, coordonné par Rémi Radiguet : *RJE* 1/2020
- Dossier spécial **Pactes sur l'environnement**, coordonné par Catherine Le Bris et Marta Torre-Schaub : *RJE* 2/2020
- Dossier spécial **Les procès environnementaux dans les différents pays**, coordonné par Mathilde Boutonnet et Sophie Lavallée : *RJE* 3/2020
- Dossier spécial **Le principe de solidarité écologique**, coordonné par Agnès Michelot : *RJE* 4/2020
- Le numéro spécial 2020 sera consacré à la publication des actes du colloque « **Atteintes à l'environnement et santé : approches juridiques et enjeux transdisciplinaires** », organisé par la Faculté de droit de l'Université de Tours les 21 et 22 novembre 2019.

### **Formules d'abonnement à la RJE : tarifs 2020**

Les tarifs 2020 demeurent les mêmes que ceux de de 2019. À noter que ces tarifs n'ont pas augmenté depuis 2014.

Nous proposons pour les membres de la SFDE une formule **exceptionnelle d'abonnement électronique à la RJE** pour l'année 2020 au prix de **50 euros**, à régler par paiement unique à l'ordre de la SFDE avec votre cotisation annuelle.

#### **SFDE**

Association agréée de protection de l'environnement

#### **Adresse postale :**

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

**Adresse physique :** Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

**Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr) - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>**

**SIRET : 308 949 809 000 21**

Abonnement (4 numéros + 1 n° Spécial) :

- Version papier

France & Dom-Tom : 195 €

Etranger : 220 €

Étudiants  Membres SFDE : 175 €

Étudiants  Membres SFDE : 199 €

- Version papier + accès en ligne

France, Étranger : 273 €

Étudiants 245 €  Membres SFDE : 225 €

- Accès en ligne seul

France, Étranger : 195 €

Étudiants : 175 €  Membres SFDE : 50 €

**Contact** : Lavoisier, 14 rue de Provigny 94236 Cachan Cedex, Tel. : 01 47 40 67 68 - Courriel : [abonne.rjc@lavoisier.fr](mailto:abonne.rjc@lavoisier.fr)

## V. COMMUNICATION

### A/ Site internet

Un **annuaire des membres** est accessible sur le site internet de la SFDE (<http://www-sfde.u-strasbg.fr/>). Seuls les membres de la SFDE qui auront préalablement demandé la création d'un compte sur le site pourront y accéder (la demande de création de compte est validée par le secrétariat de la SFDE).

Seules les données (nom, prénom, courriel, profession, centre d'intérêts et publications) pour lesquelles vous n'avez pas manifesté votre opposition figurent dans l'annuaire des membres mis en ligne.

Vous pouvez à tout moment exercer votre droit de suppression et de rectification des données vous concernant ainsi que votre opposition à la réception des informations que nous transmettons régulièrement par messagerie électronique aux membres de la SFDE **en adressant un message au secrétariat de la SFDE** : [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr)

### B/ LinkedIn

Une **page SFDE** créée sur le réseau professionnel LinkedIn permet de donner une visibilité à la SFDE sur les réseaux sociaux. Nous vous invitons à vous y abonner dès à présent.

La mise en place sur LinkedIn d'un groupe « SFDE » dénommé **Juristes francophones de l'environnement-SFDE** dans un objectif de partage et d'échange des informations susceptibles d'intéresser les juristes de l'environnement est animé par de jeunes chercheurs membres de la SFDE. N'hésitez pas à vous y inscrire également pour participer aux échanges.

#### SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

##### Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

**Adresse physique** : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

**Tel.** (33) 03.68.85.87.83 – **courriel** : [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr) - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

**SIRET** : 308 949 809 000 21

## C / Twitter

Un compte Twitter de la Revue a été créé avec pour objectif de communiquer à la fois des informations sur les numéros de la revue et sur le droit de l'environnement. Blanche Lormeteau et Rémi Radiguet sont responsables de l'animation de ce compte Twitter.

Lien : <https://twitter.com/RJEnvironnement>

## C/ Les Tribunes SFDE

La SFDE a souhaité donner la possibilité à ses adhérents de donner leur opinion sur un sujet d'actualité qui les fait réagir en lançant en 2015 une nouvelle rubrique sur notre site : Tribunes de la SFDE. Ces Tribunes se présentent comme un billet court sur un point d'actualité.

Nous vous invitons tous à nous adresser vos propositions. Elles seront réceptionnées par le secrétariat de la SFDE et soumises à un comité de lecture composé des membres du Bureau de la SFDE.

La dernière Tribune publiée en 2019 a été rédigée par Cyprien Dagnicourt : La biodiversité dans la Constitution : vers une « pollution constitutionnelle » ?

Pour relire toutes les tribunes précédemment publiées : <http://www-sfde.u-strasbg.fr/index.php/blog-de-la-sfde>

## VI. ACTIVITÉS DES SECTIONS RÉGIONALES<sup>1</sup>

### A/ SFDE Aquitaine

#### COMPTE-RENDU DES ACTIVITES DE LA SECTION AQUITAINE EN 2018/2019 ET EBAUCHE DE PROGRAMME D'ACTIVITES 2020

##### 1- Activités de la section

**Des actions de sensibilisation au droit de l'environnement ont été poursuivies sous différentes formes :**

- Utilisation du site internet de la section Aquitaine (actualité, supports de cours, annonces journées...).

Une réflexion sur une meilleure valorisation de ce site a été initiée avec des enseignants et chercheurs de l'IEP Bordeaux et doit se poursuivre en 2020 en vue de sa finalisation (cf. réunion de Section au sein de l'IEP du 24 septembre 2019 au cours de laquelle l'utilisation de Facebook a été également abordée).

- Expérimentée avec succès en 2014 en partenariat avec le cabinet d'avocats AdDen (également organisme de

---

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les activités des sections régionales consulter le site de la SFDE, rubrique Sections régionales.

#### SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

#### Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr) - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

formation) et la Faculté de droit, la formule « petit déjeuner-débat » permet la rencontre des étudiants (notamment du Master II Contentieux) et des professionnels autour d'un thème d'actualité:

- ▶ Le 4 février 2019 Loi « Elan » et Droit/Contentieux des autorisations d'urbanisme

## **2- Représentation de la SFDE Aquitaine à manifestations diverses en Aquitaine et au niveau national**

Outre les communications assurées par le président de section en 2018<sup>2</sup>, la section a participé, notamment, *via* le Professeur Hubert Delzangles, au colloque du 26 septembre 2019, intitulé « *L'intégration nationale du droit européen de l'environnement au XXIème siècle* » (Université de La Rochelle). La section Aquitaine a assuré le co-parrainage de ce colloque et le président de la section a été désigné comme membre du conseil scientifique.

## **3- Programme d'actions 2019/20**

- Poursuite d'actions de sensibilisation et de formation au droit de l'environnement :

- ▶ Petit-déjeuner débat intitulé « Changement climatique et risque contentieux » co-organisé par l'Université de Bordeaux (association du Master 2 Contentieux public), le cabinet ADDEN et la SFDE Nouvelle-Aquitaine, le 24 janvier 2020.
- ▶ Formation des commissaires-enquêteurs sur des thèmes à déterminer avec les présidents des TA de Bordeaux et de Pau.
- ▶ A noter que le président de la section représente la SFDE au sein de la commission chargée d'établir la liste d'aptitude des commissaires-enquêteurs de Gironde.
- ▶ Lancement en septembre 2019 du DU droit de l'environnement par M. le Professeur Hubert Delzangles.

À cet égard, M. le Professeur Michel Prieur, parrain de la promotion 2019-2020 du DU, participera, le jeudi 23 janvier 2020, à la conférence-débat portant sur le thème : « Le droit de l'environnement du XXIe siècle, progrès et lacunes » qui se tiendra dans l'amphi Duguit de 17h30 à 19h à la faculté Bordeaux.

- Participation de la section et de ses membres à des journées/colloques.

- A l'initiative de M. le Professeur Hubert Delzangles une rencontre de la section (S. Soumastre et Laurent Givord) a été organisée le 24 septembre 2019 à l'IEP de Bordeaux avec des Universitaires et professionnels (chercheurs, Docteurs, Doctorants, Professeurs, avocats) intéressés par les possibilités de développer sous différentes formes des actions de coopération avec la section.

Des premières discussions se sont tenues afin d'initier un programme non seulement sur l'année 2019, mais également au-delà. Des thèmes de « journée d'étude » ont été avancés et discutés (notamment sur le thème de

---

<sup>2</sup> Colloque international en évaluation environnementale « Gestion des controverses environnementales : quel est le rôle de l'évaluation environnementale ? » organisé par le SIFEE les 3-5/09/2018 au ministère de la transition écologique et solidaire - Colloque organisé par l'association bordelaise des juristes en contentieux publics en partenariat avec l'université de Bordeaux le 23/03/2018 « Bilan et perspectives du contentieux administratif de l'environnement ».

### **SFDE**

Association agréée de protection de l'environnement

#### **Adresse postale :**

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

**Adresse physique :** Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

**Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel :** [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr) - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

**SIRET :** 308 949 809 000 21

« l'Eau »).

Des suites plus concrètes devront être données dans le cadre de nouvelles réunions prévues en fin d'année 2019 et premier trimestre 2020. 'une nouvelle réunion prévue en fin d'année 2019.

## **B/ SFDE Caraïbes**

### **RAPPORT D'ACTIVITES 2019 DE LA SFDE CARAIBES**

**1- Publication de deux bulletins (juillet et décembre 2019)** retraçant les activités ponctuelles de la section du semestre.

**2- Poursuite du travail avec la CAMPEG** (Carrefour des Associations et des Militants pour la Protection de l'Environnement en Guadeloupe) **et des rapprochements avec la collectivité de Pointe-à-Pitre** déjà initiés, en vue d'asseoir les termes d'un partenariat faisant appel aux compétences des Juristes de la section.

**3- Poursuite du projet BTS avec prise en compte des problématiques environnementales du territoire,** avec le parrainage de l'établissement CBS-RE.

#### **4- Sur le plan scientifique :**

- Depuis 2017, le bureau actuel n'a pas encore vraiment pris le temps de se rapprocher de l'Université des Antilles.

Il va de soi que des actions vont être entreprises dès à présent pour y remédier afin de permettre une collaboration autour d'un projet commun, lequel pourra s'étendre aux universités faisant parties du périmètre de la section : Guyane, La Réunion et Mayotte y compris.

Par ailleurs, ce périmètre pourra encore, à titre ponctuel, s'étendre aux établissements d'enseignement supérieur proposés par les référents extérieurs de la section - Afrique et Maroc.

- Participation ponctuelle aux travaux du Conseil scientifique du Parc national de Guadeloupe (PNG). Réunion d'ouverture le 14 novembre prochain suite à sa nouvelle composition (arrêté préfectoral du 30 septembre 2019) puis invitation aux séances dont les points à l'ordre de jour entreront dans le domaine de compétences du droit public.

## **C/ SFDE Est**

### **Projets 2020 :**

- 12/13 mars à Nancy : Colloque pluridisciplinaire organisé par l'Institut de FORMation de l'Environnement (IFORE) - Ministère de la Transition écologique et solidaire et l'IRENEE de

#### **SFDE**

Association agréée de protection de l'environnement

#### **Adresse postale :**

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

**Adresse physique :** Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

**Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr) - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>**

**SIRET : 308 949 809 000 21**

l'Université de Lorraine, patronné par la SFDE : « Stress climatique : La nature au secours des milieux aquatiques ».

- Entre le 6 et le 10 juin : Conférence SFDE Est à Strasbourg de Catherine Iorns Magallanes, Professeure Victoria University Wellington, Nlle Zélande : « Droit de l'environnement et droits des peuples indigènes ».

#### **En 2019 :**

- Une conférence-débat a eu pour thème « Biodiversité et énergies renouvelables : une application du droit de l'environnement », le 12 novembre 2019, en l'honneur de la venue d'Agnès Michelot, Présidente de la SFDE, à Strasbourg, et de Tamara Danen, juriste pour l'association FNE Midi-Pyrénées.
- Une Conférence débat autour du concept de sobriété a eu lieu le 19 septembre 2019 (avec Valentin Baudouin et les étudiants du Master 2).
- Une Conférence-débat sur les communs naturels, en présence de la présidente de la SFDE, s'est tenue le 7 février 2019.

#### **D/ SFDE Grand ouest**

En 2019, trois événements ont bénéficié du parrainage de la SFDE Go et seront prochainement en ligne :

- Deux conférences : Mar Campins sur la gouvernance environnementale de la biodiversité marine dans l'Arctique et Gerd Winter Peoples climate case : Carvalho & ali V. EU Parliament & Council : a case between Law, Science, Economics & Policy
- Et une rencontre internationale : Vues d'Europe : Elections européennes et défis de la transition écologique, des inégalités et de la crise migratoire en septembre 2019.

#### **E/ SFDE Ile-de-France**

- **Prévision de l'activité de la section Île-de-France pour 2020**

1/ Continuation et achèvement du cycle de conférences « Le temps et la protection de l'environnement », initié dans le cadre du séminaire *Nouveaux champs de recherche en droit de l'environnement*

- Le 16 janvier : conférence de Marthe Lucas intitulée « La compensation écologique face au temps : une utopie légale ? »
- Le 27 février : conférence de Julien Bétaille intitulée « Temps de la nature, temps des hommes : de la nature comme sujet de droit à un « État de droit écologique »
- Le 19 mars : conférence de Jean Untermaier et Jérôme Fromageau intitulée « Histoire et temps du droit de l'environnement »

2/ Participation scientifique à l'organisation du colloque « 20 ans de droit du patrimoine culturel » organisé par l'Université Paris-Saclay les 27 et 28 février 2020.

#### **SFDE**

Association agréée de protection de l'environnement

#### **Adresse postale :**

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

**Adresse physique :** Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

**Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel :** [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr) - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

**SIRET :** 308 949 809 000 21



3/ Participation financière et scientifique au colloque du 5 juin 2020 intitulé « Quel futur pour le vivant ? », organisé par le Museum d'histoire naturelle

4/ Participation à la préfiguration d'un colloque organisé en 2021 par l'Université de Nanterre intitulé « Droit économique et transition écologique et solidaire »

5/ Reprise du séminaire *Nouveaux champs de recherche en droit de l'environnement* en septembre/octobre. Thème encore non arrêté.

6/ Publication des actes du colloque « La protection des forêts : perspectives nationales et internationales »

**- En 2019 :**

La section Ile-de-France a poursuivi en 2019 les conférences dans le cadre des Nouveaux champs d'études du droit de l'environnement avec comme objectif de donner la parole à des seniors mais aussi à de jeunes chercheurs.

La section organise également toujours des conférences en lien avec le SYPRED *via* A. Heidelberger : tous les deux ans une journée ciblée sur le droit des déchets est ainsi organisée.

La Section a été aussi associée au colloque « La protection juridique des forêts : perspectives nationales et internationales », des 25, 26 et 27 septembre 2019 à Paris et à Nancy.

## **F/ SFDE Midi-Pyrénées**

Aucune activité en 2019.

## **G/ SFDE Rhône-Alpes**

### **1 - Une nouvelle équipe**

Après plusieurs années en sommeil, une assemblée générale a été organisée le 27 novembre 2018 afin de relancer l'activité de la section. Un nouveau conseil d'administration a été élu, qui a procédé le 4 décembre 2018 à l'élection du bureau.

La nouvelle équipe se compose comme suit :

Isabelle Michallet : Présidente

Gaëtan Bailly : Secrétaire général

Alexandra Gasmi : Trésorière

Christelle Ballandras-Rozet, Simon Beerens-Bettex, Philippe Billet, Victoria Chiu, Marius Combe : membres du conseil d'administration.

## **SFDE**

Association agréée de protection de l'environnement

### **Adresse postale :**

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

**Adresse physique :** Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

**Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel :** [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr) - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

**SIRET :** 308 949 809 000 21

## 2. Activités scientifiques 2019

- Conférence sur la restitution du patrimoine culturel africain, avec projection du film *L'Afrique collectionnée* et débat, en présence du réalisateur Christian Lajoumard et de Vincent Négri, en lien avec la remise du rapport Savoy-Sarr (12 mars 2019 ; partenariat avec l'Institut Droit Art Culture de l'Université Jean Moulin Lyon 3).
- Colloque « La Protection de l'environnement par les juges constitutionnels. Approche de droit comparé », 7 juin 2019, sous la direction scientifique de Victoria Chiu
- Colloque national de la SFDE, « Bien-être et normes environnementales », organisé les 17 et 18 octobre 2019, sous la responsabilité d'Isabelle Michallet.
- Un colloque « Lumières sur la nuit » a été également organisé avec des collègues philosophes.

La SR participe également aux travaux de la Commission environnement du Barreau de Lyon, organisés tous les deux mois : rencontres et échanges sur l'actualité du droit de l'environnement avec les avocats spécialisés lyonnais.

## 3. Pour 2020

- « L'affaire du siècle » : la lutte contre le changement climatique devant le juge français, Conférence de Antoine Le Dyllo, le 27 janvier
- Les nouveaux temps de Panacée : Enjeux des relations entre biodiversité et santé, Journée d'étude pluridisciplinaire sous la direction de Claire Harpet et Philippe Billet, le 24 janvier.

## VII. APPEL À COTISATION 2020

De nombreuses personnes ne sont toujours pas à jour dans le versement de leur cotisation annuelle (condition pour pouvoir bénéficier du tarif réduit des abonnements à la RJE et inscriptions aux colloques). Nous rappelons que le non-paiement de la cotisation durant trois années consécutives entraîne la radiation de la liste de diffusion de la SFDE.

Votre soutien à la SFDE par le versement de votre cotisation annuelle est indispensable à son bon fonctionnement, la SFDE ne recevant en effet plus aucune subvention depuis 2011.

La SFDE compte, au 31 décembre 2019, 250 adhérents (165 personnes physiques ; 72 étudiants, demandeurs d'emploi ou retraités ; 13 personnes morales).

Nous vous rappelons que les Centres de recherche peuvent également adhérer à la SFDE par le biais de leur université (qui seule dispose de la personnalité morale).

Le montant des cotisations est le suivant :

- **50 € tarif normal**
- **170 € pour les personnes morales**

### SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

#### Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr) - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

- **20 € tarif réduit pour les étudiants, les demandeurs d'emploi et les retraités**

Pour éviter tout oubli, nous vous remercions de bien vouloir retourner au Secrétariat de la SFDE le règlement de votre cotisation 2020 dès réception du courrier d'appel à cotisation qui vous a été adressé par voie postale.

**Nous vous rappelons que** l'offre exceptionnelle d'abonnement électronique à la RJE 2020 de 50 euros pour nos adhérents peut être réglée en même temps que votre cotisation 2020 (chèque unique à l'ordre de la SFDE).

Lettre d'information des membres de la SFDE 2020

**SFDE**

Association agréée de protection de l'environnement

**Adresse postale :**

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

**Adresse physique :** Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

**Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel :** [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr) - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

**SIRET :** 308 949 809 000 21